

Liège, le 21 octobre 2016



Place du Marché, 2
4000 LIEGE
Secrétariat communal
Agent traitant : Vinciane ESTE
Tél : 04/221.80.56

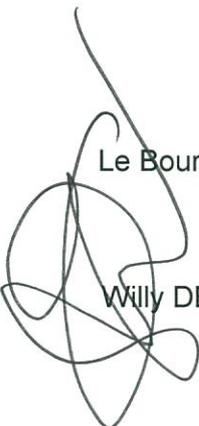
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 24 OCTOBRE 2016**

ADDENDUM

M. le BOURGMESTRE

A.D. 27 bis

Proposition de motion consécutive à la décision de la Banque
ING de procéder à un licenciement collectif.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
Mme Sarah SCHLITZ, Conseillère communale.



Le Bourgmestre,
Willy DEMEYER

Proposition de Motion du Conseil communal de la Ville de Liège consécutive à la décision de la Banque ING de procéder à un licenciement collectif

Vu l'annonce d'ING Belgique de fermer une agence bancaire sur deux ;
Vu le cynisme d'ING Belgique avec son intention de procéder à près de 3.500 licenciements secs alors qu'elle a distribué près de 7,2 milliards de dividende au cours des cinq dernières années ;
Vu le manque déjà criant d'agences bancaires dans les quartiers d'Outremeuse et Saint-Léonard, concernés par des fermetures, dont les habitant.e.s et commerçant.e.s pâtissent fortement ;
Vu la fracture numérique que ces fermetures vont renforcer ;

Le Conseil communal

- marque son soutien à l'ensemble du personnel touché par cette mesure ;
- demande au Collège de placer la banque ING sur une liste noire et de ne pas faire appel à ses services pour de futurs contrats et emprunts ;
- demande au Collège d'élaborer un cahier des charges type en vue de nouveaux emprunts qui permettrait d'exclure du marché des banques au comportement éthiquement, socialement ou environnementalement irresponsable ;
- demande au Collège d'étudier les possibilités pour la Ville de Liège, ainsi que pour les intercommunales et asbl pour lesquelles elle est garant d'emprunt, de se désengager des éventuels emprunts en cours conclus avec ING et de réaliser, s'il échet, de nouveaux marchés publics pour ses emprunts bancaires en cours ;
- demande au Collège en général et à l'échevin des Finances en particulier d'avoir une attention particulière à la disparition d'agences bancaires dans les différents quartiers, alors que la fracture numérique reste criante, et de s'assurer, via des contacts avec des représentants du secteur bancaire du maintien d'au moins une agence par quartier avec un guichet accessible 24h/24 7j/7.